

## Conseil Municipal du 20 octobre 2015

Présents : M Michel MARESCOT, Maire - Madame Sylvaine de KEYZER - Monsieur Thierry BONVOISIN - Adjoint - Monsieur Michel DABOUT - Madame Catherine FILIPOV - Monsieur Jean-Paul HAUVEL - Madame Michelle LEGRY - Madame Martine LETARTRE - Madame Nathalie NGUYEN.

EXCUSÉS : Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV - Monsieur Pascal DROCCHI donne pouvoir à Madame Sylvaine de KEYZER - Monsieur Alain FAURE donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul HAUVEL - Monsieur Jean-Claude LE MOINE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT - Monsieur Olivier PONTHEU donne pouvoir à Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Philippe GANNE.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Michelle LEGRY.

- Informations générales et restitution de dossiers en cours par Monsieur le Maire
  - Le jury régional du concours des Villes et Villages Fleuris 2015 a visité la commune en août dernier et nous a décerné la 2<sup>ème</sup> fleur.  
Monsieur le Maire félicite tout particulièrement M LEVILLAIN Jérôme, responsable de l'équipe technique municipale pour son investissement sur ce dossier.
  - Lors de sa dernière séance, le Conseil a autorisé l'achat mutualisé d'un logiciel d'urbanisme pour 2 300€. La Communauté de Communes vient de nous informer que la dépense serait finalement de 1 346,40€.
  - Un clip de 1min30 devrait être diffusé en fin d'année avec le concours de Jean Paul BELMONDO et servira d'appel aux dons pour les travaux de la falaise.
  - Lors du précédent Conseil, les Conseillers ont décidé de nommer l'ancien musée de l'eau, le Garage. De nombreuses demandes ont été faites auprès des élus sur le devenir de ce local. Monsieur le Maire propose que la mairie regroupe les différentes demandes avant de décider de l'orientation du Garage mais qui sera dédié aux villervillais et aura un caractère polyvalent.
  - Le diagnostic de la toiture du Garage met en exergue des préconisations à diligenter pour les 2-3 années à venir. La charpente métallique pourrait être renforcée ou changée par une charpente bois (moins lourde). Les élus réfléchiront sur le fait de garder ou non la charpente métallique mais le cachet spécifique du garage est bien celui de la structure métallique. 1<sup>ère</sup> prévision d'investissement à engager dès le budget 2016.
  
- Marché public aménagement salle 1<sup>er</sup> étage du Casino : attribution

La consultation des entreprises s'est terminée le 17/09/2015.  
La commission d'appel d'offres a étudié le rapport d'analyse des offres du Cabinet NAMO. L'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, et retenue par la Commission d'Appel d'Offres est l'entreprise

Grégoire DE FRANCE avec en sous-traitance le Cabinet ELFIMM pour un montant de 18 450,00€ HT.

Accord du Conseil pour l'attribution du marché à l'entreprise Grégoire DE FRANCE avec en sous-traitance le Cabinet ELFIMM.

- Renouvellement de convention de remplacement avec le Centre de Gestion du Calvados  
Possibilité de mettre à disposition de la commune des agents en remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires ou en cas de vacances d'emploi ne pouvant être immédiatement pourvu. Le CDG prend en charge toutes les démarches administratives liées à l'embauche. La convention actuelle se terminera le 31/12/15 et afin de continuer à profiter de ce service, la commune peut signer une nouvelle convention d'utilisation de service de remplacement et de missions temporaires avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. La durée de cette nouvelle convention sera de 5 années.  
Accord du Conseil pour la signature de cette convention.
  
- Programme de déploiement de bornes électriques  
Projet de création d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune par le SDEC Energie. Proposition de maintien de ce projet pour l'année 2016. Toutefois le Conseil devra déterminer un site d'accueil.  
Accord du Conseil pour maintenir ce projet pour l'année prochaine et définit le parking des Fossés Vieux comme futur emplacement.  
Le Conseil décide de prévoir cette dépense en investissement au budget 2016.
  
- Devis pour le stade :
  - Extension éclairage  
Le projet du SDEC Energie comprend la fourniture et la pose de 4 foyers, 1 mât et 60m de réseau pour un montant de 7 318,97€ HT soit 8 782,76€ TTC dont 5 489,23€ TTC de participation communale.  
Accord du Conseil pour la signature de ce devis et prévision de cette dépense en fonctionnement au budget 2016.
  - Abris de touche  
Demande d'achat de 2 abris de touche au niveau du terrain de football. Plusieurs devis ont été demandés.  
Une demande de particulier est en cours d'instruction auprès d'un sponsor qui pourrait prendre en charge la totalité de cette dépense.  
Le Conseil attend le retour de ce sponsor.
  
- Demandes de subventions (voyages scolaires)
  - Participation d'un enfant à un voyage d'études à Rome dans le cadre scolaire dont 410€ sont à la charge de la famille.  
Compte tenu du nombre de demandes et des dernières attributions, le Conseil décide de ne pas accorder de participation à cette famille.
  - Participation d'un enfant à un voyage d'études en Espagne dans le cadre scolaire dont 390€ sont à la charge de la famille.

L'enfant étant particulièrement méritante et étant bénévole lors des manifestations de la commune, le Conseil accorde une participation communale de 150€. Cette participation sera directement versée au lycée et un justificatif sera demandé.

- Questions diverses

- Participation au tennis club de Villerville

Par délibération du 29 juillet 2009, le conseil municipal acceptait à l'unanimité de participer à hauteur de 50 % pour l'achat d'une carte annuelle au Club de Tennis Villervillais, pour tous les jeunes villervillais de moins de 25 ans, à titre de résidents principaux, ainsi que pour les employés municipaux et leurs enfants.

Aux fins de maintenir notre école, le conseil municipal propose de maintenir cette aide pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire de Villerville et qui y sont réellement inscrits, les jeunes de moins de 25 ans et les employés municipaux et leurs enfants.

Le conseil municipal décide à compter du 01/01/16, de participer à hauteur de 50 % pour l'achat d'une carte annuelle au Club de Tennis Villervillais, pour tous les jeunes villervillais, en âge de fréquenter l'école primaire de Villerville et qui y sont réellement inscrits, les jeunes âgés de moins de 25 ans, à titre de résidents principaux ainsi que les employés municipaux et leurs enfants.

- Proposition de changer l'ensemble des poubelles sur le territoire de la commune. Le Conseil décide de le prévoir au budget 2016 après consultation de la commission intercommunale en charge de la mutualisation.
- Le 30/10/15 à 18h00, M MAQUAIRE fera un exposé sur l'évolution des sols sur le territoire de la commune au RDJ de la mairie.
- Feu d'artifice du Singe en Hiver le 31/10/15 à 21h30.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT



